

Procédure d'inscription aux UE de langues

Étape 1

Choisir votre UE de langue (voir descriptif sur fascicule ou sur langues.cnam.fr)

Étape 2

Inscription administrative auprès de la Fabrique des compétences : 292, rue Saint-Martin - Paris III^e - Accès 17 ou en ligne : www.cnam-paris.fr/m-inscrire/

Étape 3

Inscription pédagogique obligatoire à votre UE de langue



Pour les UE d'anglais :

- passer le test d'auto-positionnement sur https://formanglais.cnam.fr
- choisir un créneau de cours



Pour ANG100, FLE, Russe, LSF et Arabe, contacter : par_langues@lecnam.net

Étape 4

Début de la formation : à partir du 10 février 2020 Plus aucune rentrée possible après le 1^{er} mars 2020

ATTENTION!

Début de la formation : 10 février 2020

Fin de la formation du 2nd semestre : juin 2020

L'assiduité est un prérequis pour valider l'UE de langue.